

COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03

NOUVEAU !

CERTAINES PRESTATIONS DU COS ÉVOLUENT À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024. DÉCOUVREZ CI-DESSOUS LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS :

BILLETTERIE

- L'ensemble de la **billetterie achetée au COS** pourra être payée avec macartevacances.
- La participation du COS pour la **billetterie cinéma** sera de 2 € par billet dans la limite de 6 à 12 places (en fonction de votre composition familiale) tous les 4 mois.



CULTURE/LOISIRS

- La participation du COS pour les prestations **« Abonnement presse enfant », « Sorties et voyages », « Spectacles et matchs »** sera calculée en fonction de votre tranche d'imposition. Pensez à bien fournir votre avis d'imposition 2023 (sur vos revenus 2022).
- La participation du COS pour l'**allocation « Spectacles et sites »** sera uniquement déduite des achats effectués au COS ou sur la billetterie Emile's. Il n'y aura plus de remboursement sur facture.

VACANCES

- Deux nuitées minimum seront nécessaires pour le remboursement des frais d'hébergement dans le cadre de l'**allocation vacances**.
- La participation du COS pour les camps enfants proposés par des organismes partenaires sera remplacée par un **camp organisé par le COS du 6 au 13 juillet 2024** pour les enfants des agents de la Métropole. La participation dans le cadre de l'**allocation vacances enfants** (colonies, centres aérés...) est maintenue dans les mêmes conditions qu'en 2023.